

# Éléments clés à retenir



## Relevé d'investissement de l'Épargne et retraite individuelles

- Les relevés sont transmis deux fois par année, le 30 juin et le 31 décembre.
- Ils sont disponibles sur l'Espace conseiller et sont identiques à ceux reçus par vos clients.
- Chaque relevé comprend les mêmes sections.
- L'information qui s'y trouve est adaptée en fonction des contrats que possèdent vos clients.

## Contenu de ce document :

- Précisions sur le taux de rendement personnel et le rendement des fonds de placement de vos clients
- Explications des éléments clés du relevé d'investissement afin de vous aider à mieux répondre aux questions de vos clients

## Comparatif entre le taux de rendement personnel et le rendement des fonds de placement

Taux de rendement personnel	Rendement des fonds de placement
<p><b>Utilise la méthode de calcul de rendement pondéré en dollars</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Est reconnue dans l'industrie des fonds de placement;</li> <li>— Tient compte du moment et de la valeur du dépôt ou du rachat de chaque fonds que possède le client : <ul style="list-style-type: none"> <li>– ce qui peut avoir une influence (positive ou négative) sur le taux de rendement personnel du client;</li> </ul> </li> <li>— Ne comprend pas le fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+), le compte d'épargne à intérêt élevé ni les fonds à intérêt garanti (FIG).</li> </ul>	<p><b>Utilise la méthode de calcul de rendement pondéré par périodes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Permet de comparer plusieurs fonds entre eux;</li> <li>— La période de calcul est ajustée en fonction de la contribution initiale du client si cette dernière a été effectuée dans l'année en cours;</li> <li>— Ne tient pas compte du montant des transactions;</li> <li>— Correspond au taux de rendement des fonds affiché sur ia.ca.</li> </ul>

### Impact des mouvements monétaires sur les taux de rendement personnels

Mouvements monétaires	Rendement du compte d'investissement			
	Avant une période de rendement positif		Avant une période de rendement négatif	
<b>Dépôt important</b>	Taux de rendement personnel	>	Taux de rendement du fonds	Taux de rendement personnel < Taux de rendement du fonds
<b>Retrait important</b>	Taux de rendement personnel	<	Taux de rendement du fonds	Taux de rendement personnel > Taux de rendement du fonds
<b>Aucun dépôt ni retrait</b>	Taux de rendement personnel = Taux de rendement du fonds			

Comme les mouvements monétaires sont propres à chaque client, la méthode de calcul de rendement pondéré en dollars est le meilleur moyen de calculer le taux de rendement personnel de votre client et de vous permettre de voir avec lui s'il est en voie de réaliser ses objectifs financiers.

## Mieux comprendre les impacts des mouvements monétaires sur le taux de rendement personnel

Votre client a un portefeuille dont le solde est de 10 000 \$ au début de l'année et dont le rendement est de 2 % durant les 11 premiers mois :



### Situation 1 : DÉPÔT important avant une fluctuation importante des marchés

Au 30 novembre, votre client fait un **dépôt de 12 000 \$**.  
Au cours du dernier mois de l'année, son portefeuille **perd 6 %** de sa valeur en raison d'une baisse des marchés.

Voici le portait de sa situation :

Période	Valeur marchande au début de la période	Rendement de la période	Gain / perte pour la période	Valeur marchande à la fin de la période
Mois 1 – 11	10 000 \$	2 %	200 \$	10 200 \$
Mois 11	Dépôt de 12 000 \$			22 200 \$
Mois 11 – 12	22 200 \$	-6 %	-1 332 \$	20 868 \$
Rendement personnel annuel		-10,3 %	-1 132 \$	
Rendement du fonds annuel		-4,1 %	—	

Le dépôt effectué à la fin de novembre a eu pour effet :

- d'augmenter considérablement les actifs du compte avant la chute des marchés de 6 % ;
- d'**annuler les rendements positifs** des 11 premiers mois, car la chute de 6 % a touché un montant de capital plus important ;
- de réaliser un taux de rendement personnel de -10,3 %, soit inférieur au rendement du fonds de -4,1 %.

À l'inverse, dans une situation où le portefeuille du client aurait gagné 6 % de sa valeur durant le dernier mois de l'année, le taux de rendement personnel aurait alors été beaucoup plus élevé (+14,0 %) que le taux de rendement du fonds (+8,1 %).

### L'achat périodique par sommes fixes (APSF)

Cette stratégie de dépôts périodiques diminue les risques causés par les fluctuations boursières et l'impact d'un dépôt important à un moment défavorable, et permet de capitaliser sur des rendements à long terme.



### Situation 2 : RETRAIT important avant une fluctuation importante des marchés

Au 30 novembre, votre client fait un **retrait de 8 000 \$**.  
Au cours du dernier mois de l'année, son portefeuille **perd 6 %** de sa valeur en raison d'une baisse des marchés.

Voici le portait de sa situation :

Période	Valeur marchande au début de la période	Rendement de la période	Gain / perte pour la période	Valeur marchande à la fin de la période
Mois 1 – 11	10 000 \$	2 %	200 \$	10 200 \$
Mois 11	Retrait de 8 000 \$			2 200 \$
Mois 11 – 12	2 200 \$	-6 %	-132 \$	2 068 \$
Rendement personnel annuel		+0,7 %	68 \$	
Rendement du fonds annuel		-4,1 %	—	

Le retrait effectué à la fin de novembre a eu pour effet :

- de diminuer considérablement les actifs du compte avant la chute des marchés de 6 % ;
- de **réduire l'effet de la chute de 6 %** sur son portefeuille car celle-ci a touché un montant de capital moins important ;
- de réaliser un taux de rendement personnel de +0,7 %, soit un rendement supérieur à celui du fonds de -4,1 %.

À l'inverse, dans une situation où le portefeuille du client aurait gagné 6 % de sa valeur durant le dernier mois de l'année, le taux de rendement personnel aurait alors été positif (+3,6 %), mais inférieur au taux de rendement du fonds (+8,1 %).

Bien que vendre puisse paraître plus rassurant quand les marchés sont turbulents, le fait demeure que de conserver ses placements au lieu de tenter de deviner le meilleur moment pour effectuer des changements à ses investissements demeure la solution la plus bénéfique à long terme.

# Éléments clés - Relevé d'investissement

L'exemple illustré ici reprend le visuel du relevé d'investissement d'un REER.

## Évolution de vos placements depuis l'émission

- Les dépôts incluent ceux faits par chèque, par prélèvements autorisés ou par l'outil de contribution, les transferts intercontrats ainsi que tout transfert provenant d'une autre institution financière.
- Les retraits comprennent tous les types de retraits effectués, sauf les transferts interfonds et les frais de garantie.
- La variation inclut le rendement des fonds de placement, les unités créditées à l'échéance et au décès, les frais de garantie, les frais pour provision insuffisante (NSF), les frais d'acquisition reportés, le Boni d'études Diploma et les frais de rachat Diploma, s'il y a lieu.

## Taux de rendement personnels

- Le taux de rendement personnel ne comprend pas celui du fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+), du compte d'épargne à intérêt élevé ou des fonds à intérêt garanti (FIG).
- Sur le relevé du 31 décembre, le rendement est celui de l'année entière même si seules les transactions du deuxième semestre y figurent.
- Le taux de rendement personnel de placement est calculé en utilisant la méthode du taux de rendement pondéré en dollars.
  - Cette méthode tient compte du montant des dépôts et des rachats ainsi que du moment où ceux-ci sont effectués.
  - Ce rendement représente donc le rendement réel réalisé par les fonds de placement de vos clients.



0 000001  
NOM DU CLIENT  
1234 RUE DE L'ÉPARGNE  
QUÉBEC QC G1G 1E1

**VOTRE RELEVÉ D'INVESTISSEMENT**  
Au 30 juin 2024

Ce relevé vous informe sur les placements et les transactions financières de votre contrat individuel de rente à capital variable entre le 1 janvier 2024 et le 30 juin 2024. Vous avez des questions sur ce relevé? N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller au [courriel@iaa.ca](mailto:courriel@iaa.ca).

---

**Informations sur votre conseiller**

Votre conseiller : Nom du conseiller  
Courriel (conseiller) : [courriel@iaa.ca](mailto:courriel@iaa.ca)  
Agence : Nom de l'agence  
Téléphone (agence) : 1 800 000-0000

**Vos informations**

N° de contrat : 1810000000  
Votre téléphone (domicile) : (999) 999-9999

---

**Renseignements sur votre contrat**

Produit : Programme Épargne et Retraite IAG - REER  
Date d'émission : 8 novembre 2012  
Créditrier : NOM DU SOUSCRIPTEUR  
Bénéficiaire : NOM DU BÉNÉFICIAIRE

Révocable (100,00 %)

**Évolution de vos placements**

	Variation dans la valeur	
	Depuis le début de l'année	Depuis l'émission le 8 novembre 2012
Solde de départ :	28 680,97 \$	9 051,44 \$
Transactions nettes (Dépôts - Retraits) :	+600,00 \$	+14 645,65 \$
Variation dans la valeur :	+455,10 \$	+6 038,98 \$
<b>Valeur au 30 juin 2024 :</b>	<b>29 736,07 \$</b>	<b>29 736,07 \$</b>

**Sommaire de vos placements**

	Valeur au 31 décembre 2023	Valeur au 30 juin 2024
Compte d'épargne à intérêt élevé / Fonds à intérêt quotidien+ :	0,00 \$	0,00 \$
Fonds à intérêt garanti :	0,00 \$	0,00 \$
Fonds de placement :	28 680,97 \$	29 736,07 \$
<b>Totaux des placements :</b>	<b>28 680,97 \$</b>	<b>29 736,07 \$</b>

**Taux de rendement personnels**

	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le premier achat d'unités*
Fonds de placement :	9,40 %	3,99 %	0,14 %	1,62 %	2,07 %

\* Ces rendements tiennent compte du montant des dépôts et des rachats et du moment auquel ils ont été effectués.  
\* Ils ne comprennent pas le compte d'épargne à intérêt élevé, le fonds à intérêt quotidien+ ou les fonds à intérêt garanti.  
\* Depuis votre premier investissement ou depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, selon la date la plus récente.

IA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurances et services financiers INC. exerce ses activités.  
Épargne et retraite individuelles, 1080, Grande Allée O., C.P. 1907, succ. Terminal, Québec, QC G1A 7M1 | [iaa@iaa.ca](mailto:iaa@iaa.ca) | 1 844 442-4636 | ia.ca

1810000000  
500-100082-097

Page 1 de 5

## Vos garanties

- Lorsque vos clients investissent dans les fonds distincts, ils bénéficient de garanties.
- Cette section comprend l'information sur ces garanties, selon le type de produit et de série.

## Vos placements

- Répartition de l'actif des placements de vos clients en date de production du relevé d'investissement
- Donne une vue d'ensemble des placements répartis entre les trois catégories suivantes :
  - Fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+)/compte d'épargne à intérêt élevé
  - Fonds à intérêt garanti (FIG)
  - Fonds de placement
- Le rendement des fonds de placement est calculé en utilisant la méthode du taux de rendement pondéré par périodes :
  - Cette méthode permet de comparer plusieurs fonds entre eux.
  - La période de calcul est ajustée en fonction de la contribution initiale des clients si cette dernière est effectuée dans l'année en cours.

**iA**  
Groupe financier

Numéro de contrat : 1810000000  
Du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

### VOS GARANTIES

**Série Ecoflex 100/100**

Valeur de vos fonds de placement : 29 736,07 \$  
Date d'échéance de la garantie : 6 septembre 2047  
Valeur de la garantie à l'échéance : 25 279,17 \$  
Valeur de la garantie au décès : 25 279,17 \$  
Frais de garantie du dernier trimestre : 28,68 \$

**Notes importantes**

- Lors de rachats, les valeurs de vos garanties à l'échéance et au décès sont rajustées en proportion de la diminution de la valeur des fonds.
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la *Notice explicative* et votre contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

### VOS PLACEMENTS

La répartition actuelle de vos actifs correspond à un profil de portefeuille **Modéré-Équilibré**. Si des changements s'avèrent nécessaires, veuillez communiquer avec votre conseiller.

**Fonds de placement**

Cette section présente les valeurs et la performance des fonds que vous détenez dans votre contrat en date du relevé. Les rendements de cette section peuvent être différents des taux de rendement personnels de vos fonds de placement.

	Nombre d'unités	Valeur unitaire	Valeur du fonds	Taux de rendement cette année*
<b>Série Ecoflex 100/100</b>				
<b>Fonds Focus</b>				
56155-FAI-Focus modéré	67,5613	25,2916 \$	1 708,73 \$	1,46 %
56150-FAR-Focus modéré	721,1570	25,2916 \$	18 239,21 \$	1,46 %
<b>Fonds diversifiés</b>				
56700-FAR-Diversifié	171,4332	57,0959 \$	9 788,13 \$	2,45 %
<b>Total – Série Ecoflex 100/100</b>			<b>29 736,07 \$</b>	
<b>Total – Fonds de placement</b>			<b>29 736,07 \$</b>	

\* Cette année : représente la performance du fonds depuis le début de l'année ou depuis votre premier investissement dans le fonds, selon la date la plus récente.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assureur et services financiers inc. exerce ses activités. Épargne et retraite individuelles, 1080, Grande Allée O., C.P. 1007, Saint-Fernand, Québec QC G1S 7K6 | 1 844 462-4168 | www.ia.ca

1810000000  
500-100002-097

Page 2 de 5

## La description des transactions pour la période

- Seules les transactions effectuées au cours de la période couverte par le relevé et relatives au fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+), au compte d'épargne à intérêt élevé et aux fonds de placement sont affichées.
- Les transactions touchant les fonds à intérêt garanti ne sont jamais présentées.

**iA**  
Groupe financier

Numéro de contrat : 1810000000  
Du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

Frais d'acquisition reportés (FAR) : Les fonds de placement comportent des frais au rachat.  
Frais d'acquisition initiaux (FAI) : Les fonds de placement sont libres de frais de rachat.

Pour plus de détails sur la performance de chacun des fonds, veuillez consulter notre site Internet, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca).

### LE DÉTAIL DES TRANSACTIONS POUR LA PÉRIODE

**Compte d'épargne à intérêt élevé / Fonds d'intérêt quotidien+**

**Fonds d'intérêt quotidien+ (FIQ+)**

Date	Transaction	Provenance	Destination	Montant	Solde
2024-01-02	Prime DPA			150,00 \$	150,00 \$
2024-01-02	Transfert interfonds		56155	(150,00 \$)	0,00 \$
2024-02-01	Prime DPA			150,00 \$	150,00 \$
2024-02-01	Transfert interfonds		56155	(150,00 \$)	0,00 \$
2024-03-01	Prime DPA			150,00 \$	150,00 \$
2024-03-01	Transfert interfonds		56155	(150,00 \$)	0,00 \$
2024-04-01	Prime DPA			150,00 \$	150,00 \$
2024-04-01	Transfert interfonds		56155	(150,00 \$)	0,00 \$
2024-06-30	<b>Solde de fermeture</b>				<b>0,00 \$</b>

**Fonds de placement**

Date	Transaction	Montant brut	Unités transigées	Solde des unités	Valeur unitaire	Valeur du fonds
<b>Série Ecoflex 100/100</b>						
<b>56155-FAI-Focus modéré</b>						
2024-01-02	Transfert interfonds	150,00 \$	6,0337	49,9684	24,8604 \$	
2024-01-23	Frais	(1,24 \$)	-0,0499	49,9185	24,8447 \$	
2024-02-01	Transfert interfonds	150,00 \$	5,9730	55,8915	25,1132 \$	
2024-03-01	Transfert interfonds	150,00 \$	5,8854	61,7769	25,4869 \$	
2024-04-01	Transfert interfonds	150,00 \$	5,8495	67,6264	25,6433 \$	
2024-04-23	Frais	(1,65 \$)	-0,0651	67,5613	25,3553 \$	
2024-06-30	<b>Solde de fermeture</b>			<b>67,5613</b>	<b>25,2916 \$</b>	<b>1 708,73 \$</b>

## Particularités de votre contrat

Différentes sous-sections sont présentées dans cette partie du relevé, selon les particularités du contrat.

— En voici quelques exemples :

- Débits préautorisés (DPA)
- Terme automatique d'investissement (TAI)
- Programme de revenu périodique (PRP)
- Terme automatique de retrait (TAR)
- Achats périodiques par sommes fixes (APSF)
- Cotisations REER, CELI ou CELIAPP
- Sommaire des versements périodiques

**Pour les contrats FERR et FRV :**

- Informations relatives aux versements pour l'année suivante<sup>1</sup> :
  - Versement minimum
  - Versement maximum (si FRV)
  - Prestation brute
  - Impôt total (fédéral et provincial, s'il y a lieu)
  - Prestation nette

**Pour les contrats REEE :**

- Information relative aux montants accumulés pour chacun des bénéficiaires depuis le début de l'année en cours
- Cumulatif indiqué depuis l'émission du contrat
- Différentes sous-sections sont présentées, selon les particularités du contrat :
  - Cotisations subventionnées
  - Cotisations non subventionnées<sup>2</sup>
  - Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)
  - Bon d'études canadien (BEC)
  - Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)
  - Subvention de la Colombie-Britannique (SEEEFCB)
- Si vous souhaitez calculer le montant de revenu :
  - Soustraire le montant des cotisations et des subventions reçues de la valeur marchande du contrat

<sup>1</sup> L'information sur les versements FERR et FRV ne paraît que sur le relevé du 31 décembre.

<sup>2</sup> Cotisations non subventionnées : Puisque les demandes de subventions se font pour la plupart mensuellement, il y a toujours un délai entre le moment de la cotisation, la demande qui est acheminée au Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) et la réception du montant de la subvention. Une cotisation pour laquelle aucun montant de subvention n'a été reçu fera donc partie de la catégorie des cotisations non subventionnées. (Par exemple, une demande de subvention pour une cotisation reçue au mois de décembre qui est envoyée au PCEE au début du mois de janvier sera reçue environ 30 jours plus tard.)

**IAA**  
Groupe Financier

Numéro de contrat : 1810000000  
Du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

### PARTICULARITÉS DE VOTRE CONTRAT

#### Vos directives d'investissement

**Fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+)**

Tous les investissements et les réinvestissements sont déposés au fonds à intérêt quotidien+. Dès que le montant minimum requis pour chaque fonds sera atteint, il sera investi selon les directives du terme automatique d'investissement (TAI) suivantes :

	Montant minimum	Terme	Type d'intérêt	
56155-FAI-Focus modéré - Fonds plc				100,00 %

#### Débits préautorisés (DPA)

Vous avez choisi d'investir régulièrement par débit préautorisé (DPA). Un prélèvement de 150,00 \$ sera effectué le 1<sup>e</sup> de chaque mois et toutes les primes DPA seront investies selon les directives suivantes :

Fonds à intérêt quotidien+	150,00 \$
----------------------------	-----------

#### Contributions REER

Le montant des contributions versées dans votre contrat depuis le 1 janvier 2024 s'élève à :

Pour les 60 premiers jours de l'année : 300,00 \$
Pour la période restante : 300,00 \$

### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### Fonds - Changements

- Une mise à jour des facteurs de risque associé à chaque fonds a été faite au cours de l'année 2023. Vous trouverez les détails dans l'édition de l'aperçu des fonds au 31 décembre 2023 dans la section Aperçu des fonds sur notre site Web (<https://iaa.ca/particuliers/epargneindividuelle/publications-epargne>). Cette mise à jour n'engendre pas de modification à la valeur totale de vos placements, au nombre d'unités ou à leur valeur unitaire, au ratio de frais de gestion (RFG) total à l'objectif fondamental d'investissement ni au profil de risque du Fonds. Enfin, ce changement n'a aucune incidence sur les avantages contractuels, les garanties et la date d'échéance de votre contrat.

#### Accès en ligne

Accédez à votre dossier rapidement! Inscrivez-vous aux services de documents en ligne en vous rendant sur l'Espace client, à la section Abonnement aux services électroniques. Vous pourrez ensuite consulter l'ensemble de votre dossier en tout temps. Dites adieu au papier! C'est simple, rapide et sécuritaire :

1. Rendez-vous sur [iaa.ca](https://iaa.ca).
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur le bouton **Connexion**. Choisissez l'option **Espace client**.
3. Cliquez sur **Créer un compte**, au milieu de l'écran. Saisissez l'information demandée. Vous aurez besoin d'avoir votre numéro de contrat sous la main. Celui-ci se trouve en haut à droite de la première page de votre relevé.

IA Groupe Financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrie d'Assurance, d'Alimentation et de Services Financiers Inc. exerce ses activités.  
Épargne et retraite individuelles, 1380, Grande Allée O., C.P. 1907, suite 1000, Montréal, Québec QC G2K 7K3 | [eparg@iaa.ca](mailto:eparg@iaa.ca) | 1 844 442-4636 | 1444

1810000000  
50040008-097

Page 4 de 5

## Informations importantes

- Renseignements pertinents à la bonne gestion des contrats de vos clients, tels que :
  - Instructions pour consulter son contrat en ligne sur l'Espace client
  - Procédure afin de demander le rapport financier et d'autres informations financières sur les fonds de placement
  - Changements apportés aux fonds

 Numéro de contrat : 181000000  
Du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

---

**PARTICULARITÉS DE VOTRE CONTRAT**

**Vos directives d'investissement**

**Fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+)**

Tous les investissements et les réinvestissements sont déposés au fonds à intérêt quotidien+. Dès que le montant minimum requis pour chaque fonds sera atteint, il sera investi selon les directives du terme automatique d'investissement (TAI) suivantes :

Montant minimum	Terme	Type d'intérêt
56155-FAI-Focus modéré - Fonds plc		100,00 %

**Débites préautorisés (DPA)**

Vous avez choisi d'investir régulièrement par débit préautorisé (DPA). Un prélèvement de 150,00 \$ sera effectué le 1 de chaque mois et toutes les sommes DPA seront investies selon les directives suivantes :

Fonds à intérêt quotidien+ 150,00 \$

**Contributions REER**

Le montant des contributions versées dans votre contrat depuis le 1 janvier 2024 s'élève à :

Pour les 60 premiers jours de l'année : 300,00 \$  
Pour la période restante : 300,00 \$

---

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

**Fonds - Changements**

- Une mise à jour des facteurs de risque associé à chaque fonds a été faite au cours de l'année 2023. Vous trouverez les détails dans l'édition de l'Aperçu des fonds au 31 décembre 2023 dans la section Aperçu des fonds sur notre site Web (<https://ia.ca/particuliers/epargneindividuelle/publications-epargne>). Cette mise à jour n'engendre pas de modification à la valeur totale de vos placements, au nombre d'unités ou à leur valeur unitaire, au ratio de frais de gestion (RFG) total, à l'objectif fondamental d'investissement ni au profil de risque du Fonds. Enfin, ce changement n'a aucune incidence sur les avantages contractuels, les garanties et la date d'échéance de votre contrat.

**Accès en ligne**

Accédez à votre dossier rapidement! Inscrivez-vous aux services de documents en ligne en vous rendant sur l'Espace client, à la section **Abonnement aux services électroniques**. Vous pourrez ensuite consulter l'ensemble de votre dossier en tout temps. Dites adieu au papier! C'est simple, rapide et sécuritaire :

1. Rendez-vous sur [ia.ca](https://ia.ca).
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur le bouton **Connexion**. Choisissez l'option **Espace client**.
3. Cliquez sur **Créer un compte**, au milieu de l'écran. Saisissez l'information demandée. Vous aurez besoin d'avoir votre numéro de contrat sous la main. Celui-ci se trouve en haut à droite de la première page de votre relevé.

Le Groupe Financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercerait ses activités. 181000000  
Épargne et retraite individuelles, 1080, Grande Allée O., C.P. 1907, succ. Terminus, Québec, QC G1K 7M3 | [epargne@ia.ca](mailto:epargne@ia.ca) | 1 844 442-4636 | ia.ca 500-100082-097  
Page 4 de 5

 Numéro de contrat : 181000000  
Du 1 janvier 2024 au 30 juin 2024

---

**Informations financières sur les fonds de placement**

Veillez noter qu'il est possible de consulter en tout temps les informations suivantes sur les fonds de placement sur notre site Internet, à l'adresse [ia.ca](https://ia.ca) :

- le rapport financier annuel audité et le rapport financier semestriel non audité;
- la performance globale nette des fonds de placement pour les dernières périodes de 1, 3, 5 et 10 ans ; et
- la version à jour des renseignements de l'Aperçu des fonds.

Vous pouvez également recevoir une copie papier du rapport financier en effectuant une demande par écrit à l'adresse suivante :

Épargne et retraite individuelles  
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.  
1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3

Veillez inclure les informations suivantes dans votre demande :

- votre nom complet (prénom et nom);
- votre numéro de contrat;
- votre adresse complète.

**N. B. Les renseignements ci-dessus ne touchent que les demandes du rapport financier sur les fonds. Pour toute autre demande ou information, veuillez communiquer avec votre conseiller en sécurité financière, dont les coordonnées paraissent à la première page du présent document.**

**Notes**

- Il est important de vérifier les informations indiquées dans le présent relevé. En cas de divergence, veuillez informer votre conseiller ou notre service à la clientèle dans les 45 jours suivant la réception de ce relevé.

### Pour obtenir plus d'information

Contactez le Service à la clientèle de l'Épargne et retraite individuelles à l'adresse [epargne@ia.ca](mailto:epargne@ia.ca) ou au numéro **1 844 4iA-INFO (442-4636)**.